

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 3 du 25 avril 2014



Actuellement en région

Marronnier

La mineuse

L'ensemble des marronniers de la région est au stade phénologique sensible avec le débourrement complet du feuillage. Les observations montrent des captures dans les pièges à phéromones mis en place. Nous pouvons donc établir à ce jour que nous sommes en présence du 1^{er} pic de vol des mineuses. Le piégeage permet de capturer les papillons et diminue les dégâts sur les arbres, en limitant la ponte et les individus de la seconde génération (sans piégeage, la population de papillons est multipliée par 10 à chaque génération).

Sur les sites d'observation de Dijon, une moyenne de 93 papillons ont été capturés sur trois pièges le 22 avril dernier.



Pin

Les processionnaires du Pin

Actuellement en région, les processions des chenilles sont quasiment terminées. Les dernières observations remontent au 12 avril en Côte d'or. Les pièges à phéromones seront mis en place dès le début de l'été afin de capturer les papillons mâles lors des premiers vols. La saison étant en avance par rapport à l'année dernière il est donc important de faire attention à l'émergence des ravageurs qui peuvent arriver plus précocement.

Le piégeage à phéromones est un moyen de lutte contre la processionnaire du pin mais cette technique reste à additionner aux autres moyens de lutte pour limiter et réduire les populations.

Platane

Le tigre du platane

Le stade phénologique des platanes n'étant pas encore à son apogée, les feuilles des végétaux ne présentent pas encore d'attaques significatives sur les feuilles. Les tigres sont actuellement en court d'évolution vers le houppier des arbres pour se nourrir et se reproduire. Les dégâts occasionnés seront visibles prochainement par des piqûres sur le limbe et la présence d'excréments sur la face inférieure des feuilles (voir photos).

Tigre et excréments sur la face inférieure d'une feuille



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 3 du 25 avril 2014



Piqures sur limbe

Au cours de l'année, les platanes sont également susceptibles d'être touchés par l'antracnose sur les feuilles. Toutefois, actuellement les conditions climatiques ne permettent pas le développement de cette maladie. En effet l'antracnose stoppe son évolution lorsque les températures sont supérieures à 12°C.

Rosier

Pucerons

Les conditions climatiques sont favorables à la prolifération des pucerons sur rosiers. En ZNA des pucerons ont été signalés à Beaune, Auxerre et Tournus sur l'ensemble des massifs des villes.

Sur les rosiers, nous n'avons pas eu de retours sur la présence de taches noires. Cette maladie pourrait très bien se développer avec les conditions actuelles mais sous condition d'avoir une teneur en humidité un peu plus élevée. La vigilance est de mise pour les prochaines observations. Les mesures de prophylaxie doivent être tenues lors de l'entretien des végétaux pour éviter la dissémination de cette problématique dans les massifs. Concernant les pucerons, le maintien de la faune auxiliaire est primordial pour réguler naturellement ces ravageurs.

Plantes invasives

Nous avons encore la présence de renouée du japon sur de nombreux cours d'eau et bords de routes en Bourgogne. Lors d'intervention sur ces végétaux, l'ensemble des mesures décrites lors des précédents BSV doivent être mises en œuvre pour éviter leurs multiplications.

Nous tenons à vous informer que d'autres plantes invasives sont également en expansion dans la région et que la vigilance doit être importante vis-à-vis de ces plantes. Quelques exemples de plantes à identifier : Ambroisie, Raisin d'Amérique, Jussie, Berce du Caucase, Balsamine de l'Himalaya...

Un focus sur ces plantes sera établi prochainement afin de pouvoir les identifier facilement et de mettre en place des mesures de lutte adaptées.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 3 du 25 avril 2014

Ce qu'il faut retenir

Situation saine

Peu d'attaque de ravageurs ou de maladies cryptogamiques

Vigilance sur l'état sanitaire des buis

Ravageurs	Situation
Tigre du Platane	A surveiller
Processionnaire du Pin	
Processionnaire du Chêne	
Bombyx cul Brun sur Feuillus	
Mineuse du Marronnier	
Pyrale du Buis	A surveiller
Acarien sur Tilleul	
Puceron sur Tilleul	
Puceron sur Rosier	
Othiorhynque	

Maladies	Situation
Black rot sur Marronnier	
Chancre bactérien sur Marronnier	
Anthraxose sur Platane	A surveiller
Oïdium sur Platane	
Oïdium sur Erable	
Tache noire sur Erable	
Oïdium sur Rosier	
Tache noire sur Rosier	A surveiller
<i>Cylindrocladium</i> du buis	A surveiller
<i>Volutella</i> sur Buis	
Fusariose sur Gazon	
Rouille sur gazon	

Dégâts nuis à faibles	
Dégâts modérés	
Risque sanitaire importants	

Devenir observateur du BSV ZNA

Afin d'avoir un meilleur suivi sur toute la région Bourgogne, nous invitons toute personne, voulant devenir observateur, à nous contacter en nous renvoyant par fax la fiche de renseignements suivante au 03.80.25.95.49 ou par mail à l'adresse ci-dessous :

Je souhaite intégrer le réseau d'observateurs du BSV ZNA :

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Mail : et fax :
 Profession :
 Ravageurs pouvant être suivis :

Pour toutes questions complémentaires, contactez-nous :

FREDON Bourgogne - 21 rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE
 Tel : 03 80 25 95 45 - Fax : 03 80 25 95 49
 Mail : bsvzna@fredon-bourgogne.com

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 3 du 25 avril 2014

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Parcs, jardins et autres zones non agricoles sont les suivantes :

Mairie de Beaune, Mairie de Nevers, Mairie d'Auxerre, Mairie de Dijon, Mairie de Montbard, Mairie de Quetigny, Mairie de Chalon-sur-Saône, Mairie de Mâcon, Mairie de Joigny, Mairie de Villeneuve-la-Guyarde, Mairie de la Charité-sur-Loire, Mairie de Longvic, Mairie de Tournus, Golf de Norges-la-Ville, Golf de Roncemay, Golf de Magny-Cours, Golf de Mâcon, Golf de Beaune-Levernois, M. Gallimard (Talant).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composée d'AREXHOR et du SRAL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne. La CRA Bourgogne se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

